



# AVENTOUROD 2010

Les 13 & 14 novembre à SAULT

## Les 13 & 14 novembre à SAULT

### Samedi 13 :

09 H 00 : Accueil des mushers  
12 H 00 : Distribution des dossards  
13 H 00 : Meeting mushers  
14 H 00 : Premiers départs  
18 H 30: Apéritif  
20 H 30: Repas mushers

### Dimanche 14

09 H 00 : Premiers départs  
14 H 00 : Remise des prix.

## RÈGLEMENT DE COURSE.

### *GENERALITES:*

En application du règlement fédéral, les chiens participant à la rencontre devront être âgés d'au moins 12 mois le premier jour de la compétition en canicross et attelages et 18 mois en bikejoring.

Un contrôle pourra être effectué avant les départs; le musher pris en faute se verra refuser le départ.

Tous les chiens appartenant à la catégorie des chiens pouvant être attelés, pourront participer à la rencontre et seront tous les bienvenus avec ou sans pedigrees.

Tous les chiens n'étant pas en état de participer à l'épreuve ( avis du vétérinaire ) ne pourront franchir la ligne de départ. Les soins vétérinaires sont à la charge du propriétaire du chien.

Les mauvais traitements envers les chiens avec ou sans instruments sont interdits.

### *SECURITE:*

**Aucun départ ne sera donné sans le port des gants et celui du casque.**

Pour les catégories enfants, **casque aux normes obligatoire ( EW1077CE).**

Une aire de stake-out est prévu sur le lieu de la course. Prévoyez le matériel nécessaire pour attacher vos chiens solidement . Ne les laissez pas en liberté.

Pendant la rencontre, pensez aux règles de faire-play élémentaires. Si un attelage vous rattrape, arrêtez-vous et laissez-le passer.

Lorsque vous laissez passer un attelage, essayez de bien maintenir le votre.

Dans les derniers 800 mètres précédant l'arrivée, il n'y a plus de priorité; aucun attelage n'aura de priorité sur l'autre.

### *RESPONSABILITE ET ESPRIT SPORTIF:*

Il n'est pas permis aux mushers d'entraîner le(s) chien(s) en courant devant lui (eux).

Aucun chien ne sera laissé à la stake-out pendant la nuit; ceci afin d'éviter ses hurlements intempestifs.

Tout conducteur est responsable du comportement de ses chiens ou de son assistant désigné par lui-même.

Vous êtes priés de laisser les lieux dans l'état où vous les avez trouvés: nettoyage de la stake-out, rebouchage des trous, etc...